

Maintien et actualisation des compétences (recyclage SST)

Objectifs :

Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail

Public concerné :

Prérequis : Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée. Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST. Dans cette hypothèse, leur participation à la formation de recyclage MAC leur permettra de maintenir et d'actualiser leurs compétences en sauvetage et secourisme du travail.

Intervenant(s) :

Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels et gestes de premiers secours habilités par l'INRS

Moyens pédagogiques et techniques :

Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Livret pédagogique remis aux participants

Méthodes pédagogiques :

- Bilan des 2 années écoulées
- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Exercice d'apprentissage en groupe
- Acquisition par l'expérimentation et l'apprentissage des gestes
- Jeux de rôles
- Tests
- Mise en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Débats
- Echanges avec le groupe

- Questions / réponses
- Evaluation de satisfaction

Matériels :

- Mannequins de secourisme
- Un kit maquillage
- Défibrillateur de formation
- Un masque par stagiaire
- Matériel de simulation
- Accessoires
- Un plan d'intervention SST
- Protection pour le sol

Durée de la formation : 7 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème de la formation
- Présentation de l'intervenant
- Présentation de la formation, des objectifs et de ses modalités
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Présentation des règles à respecter au cours de la formation et de la logistique (timing, repas...)
- Introduction

Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et en secours en tant que SST sur les 2 années écoulées

Rappel et actualisation des compétences en prévention et en secours

1 – Situer le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en tant qu'acteur de la prévention

- Rôle et missions des acteurs internes et externes en santé, sécurité au travail
- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail en prévention
- L'organisation de la prévention de l'entreprise

2 – Situer le cadre juridique de l'intervention du SST

- La réglementation en santé et sécurité au travail : les obligations de l'employeur et du salarié, le rôle du médecin du travail
- Le cadre juridique de l'intervention du SST dans et hors l'entreprise : notion de responsabilité civile et pénale

3 – Appréhender les notions de base en matière de prévention

- Définition de l'accident de travail (AT) et de la maladie professionnelle (MP) et de l'accident de trajet
- Statistiques des AT/MP de l'entreprise ou à défaut des statistiques nationales
- La sinistralité de la branche d'activité
- Les enjeux de la prévention (humains, sociaux, économiques et juridiques)

- 4 – Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Définition de la prévention, compréhension du mécanisme d'un accident
 - Les 3 champs d'action (avant, pendant, après un accident)
 - Ligne de temps de la Carsat et de INRS
- 5 - Supprimer ou réduire ou contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Prévention, Protection, Réparation
 - Lien avec les 9 principes généraux de prévention
- 6 – Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la ou des situation(s) dangereuse(s)
- La remontée de l'information sur les situations dangereuses (moyens, procédures spécifiques à l'entreprise) lien avec le DU
 - Contenu du message : description de la situation dangereuse repérée
- 7 - Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Processus d'alerte et de protections des populations
 - Outils et diffusion de l'information, risque particulier
 - Conduite à tenir en cas d'alerte
 - Consignes de protection (spécificité de l'entreprise)
 - Alertes particulières (barrage, attentat...)
- 8 – Situer l'enchaînement des actions à mener en fonction de la nature de l'accident et de l'état de la victime
- Le Plan d'Intervention
 - Rappel sur le mécanisme de l'accident
 - Notion de danger persistant, identification des 4 familles de dangers
 - Définition de l'action Protéger pour éviter le suraccident, la phase d'analyse
 - Les 3 types d'actions possibles pour Protéger (Supprimer, Isoler, Soustraire)
 - Matériels, moyens et actions à mettre en oeuvre pour permettre l'action de Secours (Supprimer ou Isoler)
 - Le dégagement d'urgence
- 9 – Examiner la ou les victime(s)
- Examiner l'état de la victime, déceler une urgence vitale
 - Ordre de recherche des signes, priorisation des actions
- 10 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise
- Contenu du message d'alerte
 - Consigne générale de l'entreprise
 - Critère permettant d'évaluer l'aptitude d'une personne à donner l'alerte
 - Consignes permettant une transmission efficace et de facilité l'arrivée des secours
- 11 – Secourir la ou les victime(s)
- Saignement(s) :
 - Action à mettre en place lors d'un Saignement Abondant (appui, allonge, alerte)
 - Apprentissage de la compression manuelle, du tampon relais et du garrot à tourniquet.
 - Cas particuliers (nez, vomissement, corps étranger, autres ...)
 - Etouffement :

- Actions à mettre en place lors d'une obstruction totale des voies aériennes chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson
- Cas particuliers : femme enceinte, personne obèse, personne alitée
- Cas particulier sur la technique de l'obstruction partielle
- Victime inconsciente et qui respire :
- Actions à mettre en place chez la victime inconsciente et qui respire (PLS) la Position Latérale de Sécurité : différencier l'événement traumatique et l'événement non traumatique
- Cas particulier du nourrisson
- Victime qui ne répond pas et ne respire pas :
- Action à mettre en place chez la victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Apprentissage de la RCP chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson
- Expliquer la présence éventuelle des GASPS
- Présentation du DAE et de son fonctionnement
- La victime qui se plaint de malaise :
- Action à mettre en place chez la victime qui se plaint de Malaise
- Les différents signes de malaise, les plaintes, les questions à poser avant l'appel aux services de secours
- Les cas particuliers (AVC (accident vasculaire cérébral), prévention du malaise vagal et du malaise dû à la chaleur...)
- Les brûlures :
- Action à mettre en place chez la victime qui se plaint de Brûlure
- Les différents types de brûlures
- Les techniques pour refroidir et rincer une brûlure
- La victime qui se plaint de douleur empêchant certains mouvements :
- Action à mettre en place chez une victime qui se plaint de Douleur empêchant certains mouvements
- Les actions à mettre en oeuvre lors d'un traumatisme
- Les cas particuliers sur la stabilisation du rachis cervical
- Le cas particulier sur le traumatisme crânien
- Plaie qui ne saigne pas abondamment :
- Action à mettre en oeuvre chez une victime qui se plaint d'une Plaie qui ne saigne pas abondamment
- La plaie simple (technique de désinfection)
- La plaie grave (localisation, aspect, mécanisme d'apparition de la plaie)
- Les cas particuliers sur plaie au thorax, à l'abdomen, à l'oeil et positionnement en attendant les secours
- Présentation de la CAT en cas de section de membre

- Mise en pratique :
- La formation est essentiellement pratique, avec l'apprentissage des gestes de premiers secours et les mises en situation avec des scénarios d'accidents.

- Clôture de la formation

Modalités d'évaluation des acquis :

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu) et évaluation finale via fiche INRS
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Certificat acteur SST : recyclage de la formation tous les 2 ans

- Formulaires d'évaluation de la formation

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Certificat acteur SST : recyclage de la formation tous les 2 ans

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : en attente des premiers retours suite aux prochaines sessions

Conditions tarifaires : nous consulter